



# **Ne pas diffuser**

**Ce document doit encore faire l'objet  
d'une décision du Conseil  
communal le 6 décembre 2018**

## **RAPPORT 23/2018 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Budget 2019 de la Communauté intercommunale  
d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**

---

Rapport de la Commission intercommunale de gestion chargée  
de l'examen du budget de la CIEHL pour l'exercice 2019

---

Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentants des Conseils communaux mentionnés ci-dessous ont examiné avec attention, le 5 novembre 2018 à La Tour-de-Peilz, le budget 2019 de la CIEHL.

La Commission était composée de :

<b><u>Présents</u></b> :	<b>Blonay</b>	M.	<b>Belotti</b>	Romain	
		M.	<b>Egger</b>	Thérèse	
	<b>Chardonne</b>	M.	<b>Marmy</b>	Baptiste	
	<b>Corseaux</b>	M.	<b>Da Costa Silva</b>	Vitor	
		M.	<b>Büchi</b>	Lionel	(suppléant)
	<b>Corsier</b>	M.	<b>Dufour</b>	François	
	<b>Jongny</b>	M.	<b>Brauchli</b>	Pascal	
		M.	<b>Rouffaer</b>	Bernard Antoine	
	<b>Montreux</b>	M.	<b>Hess</b>	Yanick	
	<b>Saint-Légier</b>	M.	<b>Rapin</b>	Roland	
		Mme	<b>Yoakim</b>	Pascale	
	<b>La Tour-de-Peilz</b>	Mme	<b>Dubuis</b>	Nathalie	
		M.	<b>Vaucoret</b>	Dominique	
	<b>Vevey</b>	M.	<b>Schuseil</b>	Peter	
		M.	<b>Stübi</b>	Antoine	
	<b>Veytaux</b>	M.	<b>Mason</b>	Pascal	
		Mme	<b>Welle Siegler</b>	Susanne	
		Mme	<b>Armstrong</b>	Karen	(suppléante)
<b><u>Excusés</u></b> :	<b>Blonay</b>	M.	<b>Cuche</b>	Erwan	(suppléant)
	<b>Chardonne</b>	M.	<b>Tribolet</b>	Pierre-Yves	
		M.	<b>Mouron</b>	Jean-Philippe	(suppléant)
	<b>Corseaux</b>	Mme	<b>Fonjallaz</b>	Nathalie	
	<b>Corsier</b>	Mme	<b>Dutoit</b>	Lydia	
		Mme	<b>Martins Alves Ribeiro</b>	Jessica	(suppléante)
	<b>Jongny</b>	M.	<b>Figliola</b>	Massimiliano	(suppléant)
	<b>Montreux</b>	M.	<b>Imhof</b>	Alain	
		Mme	<b>Lauber Fürst</b>	Susanne	(suppléante)
	<b>Saint-Légier</b>	M.	<b>Giger</b>	Thomas	(suppléant)
		Mme	<b>Jolivat</b>	Isabelle	(suppléante)
	<b>La Tour-de-Peilz</b>	M.	<b>Ziehli</b>	Yohan	(suppléant)
	<b>Vevey</b>	Mme	<b>Lopez</b>	Elodie	(suppléante)

## ORDRE DU JOUR

1. Accueil
  2. Liste de présences
  3. Budget 2019 et préavis type
  4. Divers
  5. Prochaine séance
- 

### 1. ACCUEIL

M. Alain Grangier, syndic de La Tour-de-Peilz et président du Conseil administratif de la CIEHL accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à La Tour-de-Peilz. Il salue la présence de Mme Colette Rossier, cheffe du service des affaires intercommunales qui se tient à disposition de l'assemblée pour répondre aux questions. M. Grangier dresse un bref tour d'horizon historique en relation avec la salle des Mousquetaires qui accueille la commission ce soir. Il passe ensuite la parole aux commissaires de La Tour-de-Peilz pour assurer la présidence et le rapport de cette séance.

M. Dominique Vaucoret annonce qu'il présidera cette séance et que Mme Nathalie Dubuis assumera la tâche de secrétaire. Leurs rôles seront inversés lors de la séance de l'examen des comptes 2018 qui aura lieu au printemps 2019.

### 2. LISTE DE PRÉSENCES

M. Vaucoret procède à l'appel et propose de suivre l'ordre du jour tel qu'il a été transmis à la commission.

### 3. BUDGET 2019 ET PRÉAVIS TYPE

#### 2m2c

Le préavis fait mention d'une information relative à l'avancement du projet de sécurisation et de développement du 2m2c, et de la participation financière de la CIEHL.

Madame Rossier précise que ce point a été indiqué dans le préavis uniquement dans le but d'informer les conseils communaux sur l'état d'avancement de ce projet. La procédure est actuellement en cours avec notamment une consultation des Municipalités de la Riviera, sur la reconnaissance de l'intérêt public régional ainsi que sur le principe d'une participation financière de la CIEHL de CHF 3 millions au projet de sécurisation et de développement du 2m2c.

Pour autant que toutes les Municipalités de la Riviera acceptent, un préavis sera déposé en 2019 pour les Conseillers communaux des dix communes, pour que ceux-ci se prononcent sur l'intérêt public régional de ce projet.

Le représentant de la Commune de Montreux précise de son côté que la commission ad hoc examine actuellement le projet de préavis déposé par la municipalité et qu'elle doit encore faire un rapport. Le projet serait financé à raison d'un tiers par la Commune de Montreux, un tiers par des financements privés et un tiers par différents organismes ou tiers (notamment une taxe de séjour supplémentaire perçue uniquement sur les établissements montreusiens).

La question du montant de la participation financière de la CIEHL n'étant pas au budget 2019, celui-ci n'a pas à être discuté à ce stade. De plus, en cas d'acceptation, les travaux débuteraient en 2020 et la participation de la CIEHL n'interviendrait pas avant 2021.

#### Suite des travaux transports – urbanisation

Un commissaire demande où en sont les démarches relatives à un "projet d'agglomération Rivelac" de 4<sup>e</sup> génération. Monsieur Grangier relève que ce projet touchant également 4 autres Communes vaudoises (Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve) et 5 Communes Fribourgeoises,

celui-ci est financé en dehors de la CIEHL (COFIL RIVELAC). Une étude préliminaire devrait démarrer fin 2018 / début 2019, avec un rendu prévu en avril 2019; le mandat est confié à Team+ en partenariat avec un bureau d'aménagement de Montreux.

Le budget n'appelle pas d'autre question.

A l'issue de la discussion, le président passe au vote. Le budget 2019 de la CIEHL est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

#### **4. DIVERS**

Un commissaire relève que la maîtrise des coûts pour la révision des comptes est bienvenue.

Aucune autre remarque.

#### **5. PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance de la commission intercommunale de gestion relative à l'examen des comptes 2018 aura lieu **le lundi 6 mai 2019, à 19h00, à La Tour-de-Peilz**

### **CONCLUSIONS**

En conclusion, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman.

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président,  
Dominique Vaucoret

Le rapporteur,  
Nathalie Dubuis

Fait à La Tour-de-Peilz, le 12 novembre 2018

Annexe : budget 2019

**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE D'EQUIPEMENTS  
DU HAUT-LEMAN (CIEHL)**

**BUDGET 2019**

<b>REVENUS</b>			
Participation des communes membres (fr. 5.-- par habitant)			
	<i>nb d'hab.au 31.12.2017</i>		
- Blonay	6'183	30'915	
- Chardonne	2'921	14'605	
- Corseaux	2'289	11'445	
- Corsier-sur-Vevey	3'396	16'980	
- Jongny	1'549	7'745	
- Montreux	26'653	133'265	
- Saint-Légier-La Chiésaz	5'167	25'835	
- La Tour-de-Peilz	11'779	58'895	
- Vevey	19'829	99'145	
- Veytaux	870	4'350	
Totaux	80'636	403'180	403'180
Intérêts sur placements et comptes d'épargne			200
<b>TOTAL DES REVENUS</b>			<b>403'380</b>

<b>CHARGES</b>		
Suite travaux transports-urbanisation		75'000
- Mandat appui et coordination Riviera (CORAT)		10'000
- Enquête origines-destinations (SmartCity)		65'000
Frais bancaires		100
Frais fiduciaire (contrôle des comptes)		600
Frais d'administration de la CIEHL (montant forfaitaire)		10'000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>85'700</b>

<b>Résultat prévisible de l'exercice</b>	<b>317'680</b>
--	----------------

<b>CAPITAL</b>	
Capital prévisible au 01.01.2019	2'480'000
Excédent de recettes de l'exercice 2019	317'680
<b>Capital prévisible au 31.12.2019</b>	<b>2'797'680</b>